



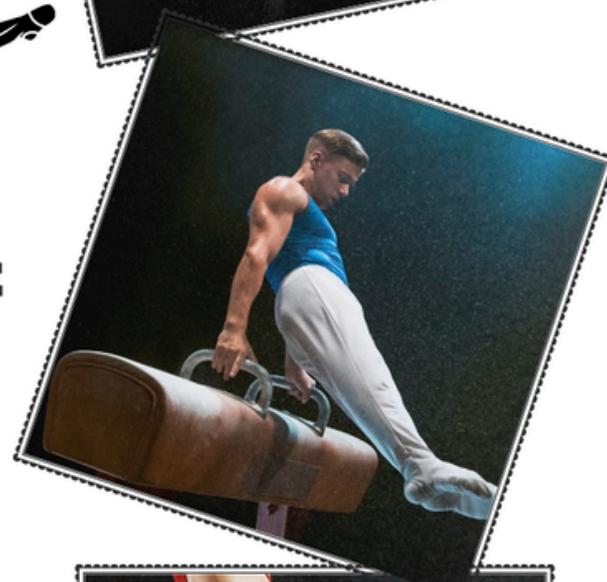
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL INDIVIDUEL DE LA MARNE



**GYMNASTIQUE
ARTISTIQUE
MASCULINE ET FÉMININE**

**SAMEDI 18 JANVIER 2025
CATÉGORIES "PERFORMANCE"**

**DIMANCHE 19 JANVIER 2025
CATÉGORIES "FÉDÉRAL"**



Toutes les informations sur notre site
marnegym.fr

**HALL DES SPORTS PIERRE GASPARD
PARC ROGER MENU**



Tarifs :
Public : 3.50 € la journée / 6 € les 2 jours
Licencié : 3 € la journée / 5 € les 2 jours



Le Réveil d'Épernay
Société de Gymnastique
affiliée à la Fédération Française de Gymnastique
FONDÉ LE 15 SEPTEMBRE 1914

DOSSIER COMPÉTITIF

VERSION FINALE

GAM

GAF



**CHAMPIONNAT
DÉPARTEMENTAL
INDIVIDUEL
DE LA MARNE**

**GYMNASTIQUE
ARTISTIQUE
MASCULINE ET FÉMININE**

**SAMEDI 18 JANVIER 2025
CATÉGORIES "PERFORMANCE"**

**DIMANCHE 19 JANVIER 2025
CATÉGORIES "FÉDÉRAL"**

Toutes les informations sur notre site
marnegym.fr

**HALL DES SPORTS PIERRE GASPARD
PARC ROGER MENU**

 Tarifs :
Public : 3.50 € la journée / 6 € les 2 jours
Licencié : 3 € la journée / 5 € les 2 jours



**SAMEDI 18 JANVIER 2025
HALL DES SPORTS PIERRE GASPARD
PARC ROGER MENU
51200 EPERNAY**

Championnat départemental de la Marne

**INDIVIDUEL
GAM GAF**

**CATÉGORIES : PERFORMANCE ET
PERFORMANCE RÉGIONAL**

Informations générales

Club organisateur : Le Réveil d'Epernay

Date : Samedi 18 janvier 2025

Adresse : Hall des sports Pierre Gaspard

Parc Roger Menu

51200 Epernay

Ouverture des portes : 12h50

Tarif :

Prix public : 1 jour : 3.50 € - 2 jours : 6€

Prix licencié : 1 jour : 3€ / 2 jours : 5 €

Délégué Fédéral : Bruno Fromentin

Responsable protocole : Bruno Fromentin

Directeur de la compétition : Mickaël Delton

Responsable informatique : Isabelle Schott

Responsable juges GAM : Pierric Molimard

Responsable juges GAF : Bettina Laurent

Les gymnastes devront prévoir leur veste de survêtement du club en cas de température fraîche dans la salle.

Précisions Saut de cheval - Perf 10 ans et + Saut en fosse avec réception tapis dur



Les dates importantes

- Date limite de forfait via Engagym : 8 janvier 2025 inclus
- Date limite engagement nominatif juges clubs : 8 janvier 2025 inclus
- Date limite de téléchargement des musiques via DJGym : 13 janvier 2025 inclus
- Règlement des engagements : Du 9 au 17 janvier 2025 inclus



Contrôle des licences

Le contrôle des licences (gymnastes, juges et entraîneurs) est obligatoire.

Il sera effectué par le club organisateur. Toutes les personnes accédant au plateau de compétition devront être munies de leur licence avec photo (format papier ou dématérialisé).



Informations sur les musiques de sol

Attention de bien associer vos musiques en individuel et en équipe en cochant les cases !

Prévoir une clé USB de secours avec vos musiques en cas de souci avec le logiciel. Les musiques sur téléphone ne sont pas acceptées.

Pour le téléchargement des musiques, le faire **en format MP3** et **éviter les noms de musique trop longs, avec accents et caractères spéciaux.**



Déroulement

Les parents **ne doivent pas** :

- Accéder aux vestiaires
- Accéder à la salle d'échauffement
- Entrer sur le plateau de compétition
- Parler à leurs enfants durant la compétition



Merci de respecter les vestiaires et les consignes données par le club organisateur, ainsi que les horaires d'échauffement et des différents espaces concernés.

Attention, la compétition peut avoir de l'avance (ou du retard). Prévoyez les convocations de vos gymnastes en tenant compte de ces paramètres.

Rappels envers les entraîneurs et les gymnastes

- Les entraîneurs et gymnastes devront être en possession de leur licence (avec photo).
- Ils devront être en tenue comme indiqué dans la réglementation technique.
- Les entraîneurs devront faire respecter les horaires et la discipline de leurs gymnastes (y compris dans les vestiaires).
- Entraîneurs et gymnastes n'ont pas le droit d'utiliser téléphone, tablette, appareil photo... sur le plateau.
- En cas d'infraction à l'une de ces règles, une pénalité ou une amende pourra être appliquée.
- Les organigrammes ont été réalisés par tirage au sort intégral dans chaque catégorie par Ordogym.



Suivi compétition et Palmarès

Vous pouvez retrouver ce dossier et les organigrammes en permanence sur notre site internet <https://www.marnegym.fr>



Il vous sera possible de suivre l'évolution des notes durant les passages des gymnastes dès que la note sera saisie par les responsables informatiques via : live.ffgym.fr (sous réserve d'une connexion internet suffisante et que l'application soit fonctionnelle au niveau de la FFGym). Concernant le palmarès officiel, c'est celui annoncé au micro qui fait foi.

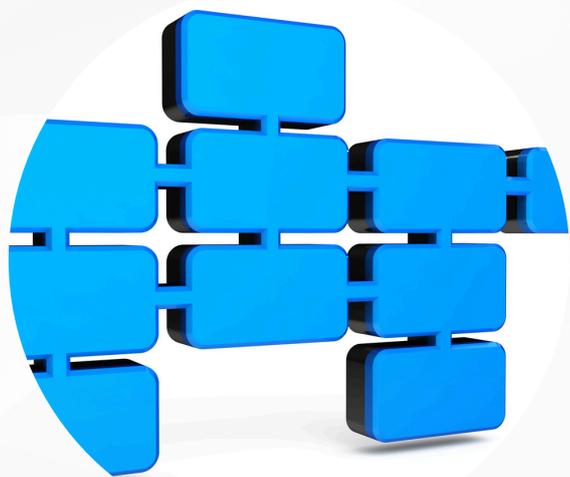
A l'issue de la compétition, vous pourrez retrouver les palmarès en téléchargement sur notre site, au plus tard le mardi suivant la compétition.

Droit à l'image

- Les gymnastes sont susceptibles d'être photographiés ou filmés lors de la compétition. S'ils ne le souhaitent pas, merci de bien vouloir compléter le formulaire en ligne en cliquant ci-dessous au plus tard 5 jours avant la compétition
- Lien du formulaire : <https://forms.gle/NjqELTCqV8gFLmZo6>



Les jurys



*Les différents
organigrammes*

*Rappel du
règlement*



**Championnat Départemental Performance individuel
Epernay - Samedi 18 janvier 2025 - JURY GAM APRES MIDI - Version finale**

<u>Réunion des juges : 13h00</u> <u>Responsable : Pierric MOLIMARD</u>		Sol / Saut	Arçons / Barres //	Anneaux / Fixe			
<u>TOUR 1</u>							
Juges convoqués	D1/E1	Emilien MATHIEU N2	Thomas DOQUET N3	Pierre DESHAUTELS N3			
Juges club N2 minimum	D2/E2	Lucas DIART AGReims	Louka COLSON Réveil Epernay	Bastien MOULIN Renaissance			
	E3		Arnaud GOUELLE Renaissance	Gabin POCQUET Réveil Epernay			
<u>TOUR 2</u>		Sol / Anneaux / Parallèles	Arçons / Saut / Fixe				
Juges convoqués	D1/E1	Pierre DESHAUTELS N3	Thomas DOQUET N3				
Juges club N2 minimum	D2/E2	Bastien MOULIN Renaissance	Emilien MATHIEU N2				
	E3	Gabin POCQUET Réveil Epernay	Arnaud GOUELLE Renaissance				
	E4	Lucas DIART AGReims	Louka COLSON Réveil Epernay				

Pour tout problème de jury, contactez rapidement le responsable des juges Yann DESHAUTELS par mail ou par téléphone

Mail : yann.deshautels@bbox.fr / 06 08 62 25 78

Réunion dans une salle à la MAVA (en face piscine)

**Championnat Départemental Performance individuel
Epernay - Samedi 18 janvier 2025 - JURY GAF APRES MIDI - Version finale**

<u>Réunion des juges : 12h50</u> <u>Responsable : Bettina LAURENT</u>		SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	
<u>TOUR 1 et 2</u>						
Juges convoqués	D1/E1	Claire RALLE	Chloé ANTOINE	Lydie LEHMANN	Ophélie LEJEUNE	
Juges club N2 minimum	D2/E2	Amandine MORLET Réveil Epernay	Elise RAMPACEK CSMardeuil	Elodie OLIVIER AGReims	Romane MATHA Renaissance	
	E3	Anais GONEL Renaissance	Lucile DESHAUTELS Réveil Epernay	Jade BEURAIN Champenoise	Alexandra MANGEAT Union Ay	
<u>TOUR 3</u>		SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	
Juges convoqués	D1/E1	Claire RALLE	Chloé ANTOINE	Lydie LEHMANN	Ophélie LEJEUNE	
Juges club N2 minimum	D2/E2	Amandine MORLET Réveil Epernay	Elise RAMPACEK CSMardeuil	Elodie OLIVIER AGReims	Isabelle DELTON Renaissance	
	E3	Anais GONEL Renaissance	Lucile DESHAUTELS Réveil Epernay	Jade BEURAIN Champenoise	Alexandra MANGEAT Union Ay	

Pour tout problème de jury, contactez rapidement la responsable des juges Bettina LAURENT par mail ou par téléphone

Mail : bettina.laurent.78@hotmail.fr / Téléphone : 06 72 36 71 15

Réunion dans une salle à la MAVA (en face piscine)

VERSION FINALE

Accès vestiaires : 13h10 - Echauffement (salle d'escrime) : 13h20 - Rassemblement : 13h50 - Compétition Tour 1 : 14:00 - 15:35

Categories: Regionale 7 ans GAF, Regionale 8 ans GAF, Regionale 9 ans GAF - L'échauffement à l'agrès sera géré par le juge expert selon la réglementation technique. Au sol, le temps sera de 5 minutes et géré par le directeur de compétition

F1 SAUT	F2 BARRES ASYMÉTRIQUES	F3 POUTRE	F4 SOL	R1 REPOS
Regionale 7 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 7 ans GAF	Regionale 7 ans GAF
Neela NDINGO DA HORTA SEMEDO AG REIMS	Lilas LEBEAU LE REVEIL D'EPERNAY	Noémie BUFFET CLUB SPORTIF DE MARDEUIL	Talya BOCQUET MALOT LA RENAISSANCE	LEIA EL KADIRI LA RENAISSANCE
Regionale 7 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 7 ans GAF	Regionale 7 ans GAF
Jade BRANDAO AG REIMS	Chloé PHILIPPE LE REVEIL D'EPERNAY	Livia BESANCENET CLUB SPORTIF DE MARDEUIL	MAÏA DESANLIS GAIGNETTE LA RENAISSANCE	Romy GARDEUR LA RENAISSANCE
Regionale 7 ans GAF	Regionale 9 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 7 ans GAF	Regionale 7 ans GAF
Maïssa DUMONT AG REIMS	Célestine POMPEY LE REVEIL D'EPERNAY	Sophia MASSON CLUB SPORTIF DE MARDEUIL	Ness PAPINOT LA RENAISSANCE	Alyssa LANDREAT LA RENAISSANCE
Regionale 7 ans GAF	Regionale 9 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 7 ans GAF	Regionale 7 ans GAF
ESTRELA SOARES DE FIGUEIREDO AG REIMS	Manon DEMILLY L'UNION D'AY	Erika KOSSINGOU NDOFARA CLUB SPORTIF DE MARDEUIL	Romy TOTH LA RENAISSANCE	Cyrine BRAIEK LA RENAISSANCE
Regionale 8 ans GAF	Regionale 9 ans GAF	Regionale 9 ans GAF	Regionale 7 ans GAF	Regionale 7 ans GAF
Albane VILLEGER AG REIMS	Lina PERRIER L'UNION D'AY	Shaidene GERMAIN CLUB SPORTIF DE MARDEUIL	Rosalie TRINK LA RENAISSANCE	Meliah ZAOUI LA RENAISSANCE

Accès vestiaires : 14h40 - Echauffement (salle d'escrime) : 14h55 - Rassemblement : 15h25 - Compétition Tour 2 : 15:35 - 16:50 (horaires sous réserve d'avance ou de retard sur la compétition)

Categories: Regionale 7 ans GAF, Regionale 8 ans GAF, Regionale 9 ans GAF - L'échauffement à l'agrès sera géré par le juge expert selon la réglementation technique. Au sol, le temps sera de 5 minutes et géré par le directeur de compétition

F21 SAUT	F22 BARRES ASYMÉTRIQUES	F23 POUTRE	F24 SOL
Regionale 8 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 7 ans GAF	Regionale 9 ans GAF
Marie FRENOIS AG REIMS	Kaellina BERNARD LE REVEIL D'EPERNAY	Léolina DONET LA RENAISSANCE	Jasmine AKHIRI LA RENAISSANCE
Regionale 8 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 7 ans GAF	Regionale 9 ans GAF
Alice KURMAN AG REIMS	Nina SOYEUX LE REVEIL D'EPERNAY	Clarisse BOYER LA RENAISSANCE	Louise MARY LEGER LA RENAISSANCE
Regionale 8 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 7 ans GAF	Regionale 9 ans GAF
CALIE HUYNH AG REIMS	Julia TANET LE REVEIL D'EPERNAY	Olivia SZEWCZYK LA RENAISSANCE	Amazélie NOé LA RENAISSANCE
Regionale 9 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 8 ans GAF	Regionale 8 ans GAF
Lucile DESRUELLE AG REIMS	Giulia DOS SANTOS LE REVEIL D'EPERNAY	Eva VERWEE LA RENAISSANCE	Eliah FORGET CLUB SPORTIF DE MARDEUIL
Regionale 9 ans GAF	Regionale 9 ans GAF	Regionale 9 ans GAF	Regionale 8 ans GAF
Ninon SOUDANT AG REIMS	Maïssa DIAKHITE LE REVEIL D'EPERNAY	Daria DEBAR LA RENAISSANCE	Inayah GASPARD CLUB SPORTIF DE MARDEUIL
		Regionale 9 ans GAF	
		CELIA COUROUSCE LA CHAMPENOISE	



Ordre de passage nominatif - GA / CHPT DPTL 51 MARNE / PERFORMANCE et PERFORMANCE REGIONAL / INDIVIDUELS du 18/01/2025 - EPERNAY

SAMEDI 18 JANVIER 2025 - PLATEAU GAF Après midi (suite)

VERSION FINALE

Accès vestiaires : 16h10 - Echauffement (salle d'escrime) : 16h25 - Rassemblement : 16h55 - Compétition Tour 3 : 17:05 - 19:15 (horaires sous réserve d'avance ou de retard sur la compétition)

Categories: Regionale 10-11 ans GAF, Regionale 14-15 ans GAF, Regionale 16-17 ans GAF, Regionale 18 ans et plus GAF, Nationale 10 ans GAF, Nationale 11 ans GAF, Nationale 15 ans GAF, Nationale 18-20 ans GAF, Nationale 21 ans et plus GAF

L'échauffement à l'agrès sera géré par le juge expert selon la réglementation technique. Au sol, le temps sera de 5 minutes et géré par le directeur de compétition

F37 SAUT	F38 BARRES ASYMÉTRIQUES	F39 POUTRE	F40 SOL	R2 REPOS
Nationale 15 ans GAF	Nationale 10 ans GAF	Regionale 16-17 ans GAF	Regionale 14-15 ans GAF	Regionale 14-15 ans GAF
Honey SANZIA LA RENAISSANCE	Honorat CREUZE-LEROUX LE REVEIL D'EPERNAY	Inès MORAIS LE REVEIL D'EPERNAY	Typhaine TOURNOIS LA RENAISSANCE	Danaë VALDENNAIRE AG REIMS
Nationale 18-20 ans GAF	Regionale 10-11 ans GAF	Regionale 16-17 ans GAF	Regionale 18 ans et plus GAF	Regionale 14-15 ans GAF
Maria MATHONNEAU VIGEANT LA RENAISSANCE	Lena BONNOT LE REVEIL D'EPERNAY	Sanae EL IDRISSE LE REVEIL D'EPERNAY	Idalie MIQUEL LA RENAISSANCE	Ondine GILARDI AG REIMS
Nationale 18-20 ans GAF	Regionale 10-11 ans GAF	Regionale 16-17 ans GAF	Regionale 16-17 ans GAF	Regionale 16-17 ans GAF
Diane DEVELLOTTE LA RENAISSANCE	Lou ann LHEUREUX FERREIRA LE REVEIL D'EPERNAY	Tina VENCHIARUTTI LE REVEIL D'EPERNAY	Manon PIGEON LA RENAISSANCE	Maëlyss SOUËF-HESSMANN AG REIMS
Nationale 21 ans et plus GAF	Regionale 10-11 ans GAF	Regionale 14-15 ans GAF	Regionale 16-17 ans GAF	Regionale 18 ans et plus GAF
Margaux PIERREL LA RENAISSANCE	Dina EL HANNACHI LE REVEIL D'EPERNAY	Manon ORLANDO CLUB SPORTIF DE MARDEUIL	Lisa ROLLAND LA RENAISSANCE	Maïa GRAUMER AG REIMS
	Regionale 14-15 ans GAF	Regionale 14-15 ans GAF	Nationale 11 ans GAF	Regionale 18 ans et plus GAF
	Enola DEMOLON LE REVEIL D'EPERNAY	ANAE RICHY CLUB SPORTIF DE MARDEUIL	Lily DE PINHO LA RENAISSANCE	Eléa GUELORGET LA CHAMPENOISE
	Regionale 18 ans et plus GAF		Regionale 16-17 ans GAF	Regionale 16-17 ans GAF
	Tiffen HOURLIER LE REVEIL D'EPERNAY		Louanne STENNIER L'UNION D'AY	Ambrine MARCHAND LA CHAMPENOISE
Démonstration (sous réserve) + Palmarès - 19:25				

Ordre de passage nominatif - GA / CHPT DPTL 51 MARNE / PERFORMANCE et PERFORMANCE REGIONAL / INDIVIDUELS du 18/01/2025 - EPERNAY

SAMEDI 18 JANVIER 2025 - PLATEAU GAM Après midi

VERSION FINALE

Accès vestiaires : 13h10 - Echauffement (salle d'escrime) : 13h20 - Rassemblement : 13h50 - Compétition Tour 1 : 14:00 - 15:55

Categories: Nationale B 16-17 ans GAM, Nationale B 18 ans et plus GAM, Nationale A 15 ans GAM, Nationale A 19-21 ans GAM

L'échauffement à l'agrès sera géré par le juge expert selon la réglementation technique. Au sol, le temps sera de 5 minutes et géré par le directeur de compétition

F1 SOL	F2 CHEVAL D'ARÇONS	F3 ANNEAUX	F4 SAUT	F5 BARRES PARALLÈLES	F6 BARRE FIXE
Nationale B 18 ans et plus GAM Jérémy HUMBERT AG REIMS	Nationale B 16-17 ans GAM Justin VRAYET LE REVEIL D'EPERNAY	Rotation sur 3 agrès Pour des contraintes matérielles suivre cet ordre Rotation 1 : Sol - Arçons - Fixe Rotation 2 : Arçons - Fixe - Sol Rotation 3 : Fixe - Sol - Arçons Rotation 4 : Saut - Parallèles - Anneaux Rotation 5 : Parallèles - Anneaux - Saut Rotation 6 : Anneaux - Saut - Parallèles			Nationale A 19-21 ans GAM Tiago MOURA LA RENAISSANCE
Nationale B 18 ans et plus GAM Jason ABBES AG REIMS	Nationale B 18 ans et plus GAM Robin LEGIVRON LE REVEIL D'EPERNAY				Nationale A 19-21 ans GAM Samuel MARAT LA RENAISSANCE
Nationale B 18 ans et plus GAM Thierry ARDIZIO AG REIMS	Nationale B 18 ans et plus GAM Robin SICHERE LA RENAISSANCE				Nationale A 19-21 ans GAM Guillaume THIERY LA RENAISSANCE
	Nationale B 18 ans et plus GAM Adrien AIRAUD LA RENAISSANCE				Nationale B 18 ans et plus GAM Matthieu LINARD LA RENAISSANCE
	Nationale A 15 ans GAM Tibo GEOFFROY LE REVEIL D'EPERNAY				

Accès vestiaires : 15h20 - Echauffement (salle d'escrime) : 15h35 - Rassemblement : 16h05 - Compétition Tour 2 : 16:15 - 18:05 (horaires sous réserve d'avance ou de retard sur la compétition)

Categories: Regionale 8 ans GAM, Regionale 9 ans GAM, Nationale A 11 ans GAM, Nationale A 14 ans GAM

L'échauffement à l'agrès sera géré par le juge expert selon la réglementation technique. Au sol, le temps sera de 5 minutes et géré par le directeur de compétition

F37 SOL	F38 CHEVAL D'ARÇONS	F39 ANNEAUX	F40 SAUT	F41 BARRES PARALLÈLES	F42 BARRE FIXE
Regionale 8 ans GAM Louido GEOFFROY LE REVEIL D'EPERNAY	Nationale A 11 ans GAM Adam HAMMICH LE REVEIL D'EPERNAY	Rotation sur 2 agrès Sol / Arçons tout d'abord Anneaux / Saut ensuite Parallèles / Fixe pour terminer			
Regionale 8 ans GAM Maël FRANQUET LE REVEIL D'EPERNAY	Nationale A 14 ans GAM Clovis CREUZE-LEROUX LE REVEIL D'EPERNAY				
Regionale 9 ans GAM Axel LIGNEUL LE REVEIL D'EPERNAY	Nationale B 15 ans GAM Lucas DIART LE REVEIL D'EPERNAY				
Regionale 9 ans GAM Adam BARANGE LE REVEIL D'EPERNAY	Nationale A 14 ans GAM Elouan MIQUEL LA RENAISSANCE				

Démonstration (sous réserve) + Palmarès - 19:25



GESTION INFORMATIQUE DES COMPÉTITIONS

ENGAGEMENTS / PAIEMENTS / RÉSULTATS

ENGAGEMENTS

- » Les engagements pour toutes les compétitions sont à réaliser via l'interface EngaGym, à partir du site www.ffgym.fr.
- » Toute modification de nom, de composition d'équipe ou de formation doit être réalisée en respectant les délais de forclusion.
- » Tout engagement informatique incomplet d'un ensemble, d'une formation ou d'une équipe est considéré invalide et ne peut être pris en compte.
- » Une date limite nationale est mise en place pour la réalisation des engagements nominatifs des catégories à finalité nationale. Cette date limite est communiquée à toutes les structures via la lettre FFGym GAM ou GAF de la saison en cours.
- » La fédération se réserve le droit de ne pas accepter la qualification nationale pour les clubs ne respectant pas la date limite d'engagement nominatif.

PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT

- » Pour les compétitions gérées par les comités départementaux et les comités régionaux, ceux-ci définissent les modalités de règlement des droits d'engagement ;
- » Pour les finales nationales :
 - La confirmation définitive de participation à une compétition s'effectue par le paiement des droits d'engagement ;
 - Cette confirmation se fait par l'interface EngaGym, à compter de la date de forclusion spécifique à chaque compétition, et avant le début effectif de celle-ci ;
 - La FFGym se réserve le droit d'interdire à une association la participation à une compétition pour laquelle les droits d'engagement ne sont pas réglés ;
 - La FFGym se réserve le droit d'interdire à une association l'accès aux engagements ultérieurs tant qu'elle n'a pas régularisé sa situation.

MODALITÉS DE PAIEMENT POUR LES FINALES NATIONALES

- » 1^{ère} possibilité : par e-paiement réalisé dans EngaGym. Il est souhaité de privilégier ce mode de règlement.
- » 2^{ème} possibilité : par virement bancaire via votre banque. Indiquer dans l'ordre de virement la référence du bordereau de paiement (laquelle se situe à gauche du bordereau) ainsi que la ville où se situe la compétition et n'effectuer qu'un seul règlement par bordereau.
 - Coordonnées bancaires fédérales :
Banque 10278 Guichet 06076
Numéro de compte : 00020478104
Clé : 64
IBAN étranger : FR76 1027 8060 7600 0204 7810 464
BIC : CMCIFR2A
Domiciliation : CCM PARIS
MAGENTA-GARE DE L'EST
53 BOULEVARD DE MAGENTA
75010 PARIS

ENGAGEMENT DES JUGES

- » Pour toutes les compétitions, les clubs réalisent l'engagement de leurs juges via l'interface EngaGym.

MUSIQUE

- » Pour toutes les compétitions les musiques des enchaînements doivent être transmises via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr.
- » Une date limite de transmission peut être indiquée par les gestionnaires de compétition.

RÉSULTATS ET QUALIFIÉS

- » Le traitement et la collecte des résultats et des gymnastes se font UNIQUEMENT de manière informatique avec la version la plus récente du logiciel informatique fédéral : ScoreGym.
- » De la transmission des palmarès au site internet www.ffgym.fr par l'intermédiaire du logiciel ScoreGym dépend l'engagement des qualifiés au niveau supérieur.
- » Ce logiciel de gestion informatique des compétitions est mis à la disposition des gestionnaires de compétition par la FFGym. Le document intitulé "ScoreGym - Aspects réglementaires et principes d'utilisation" fait référence

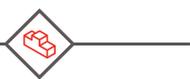
pour les modalités de gestion informatique des compétitions, du niveau départemental au niveau national.

PROCÉDURE DE VALIDATION ET CERTIFICATION DES RÉSULTATS

- » Dès l'échelon départemental, pour toutes les compétitions individuelles, par ensembles et par équipes, le logiciel ScoreGym doit être utilisé et permet de certifier et d'officialiser les résultats selon les règles FFGym.
- » Les résultats officiels sont obligatoirement validés par le/les responsable(s) du jury à l'issue de la compétition. Ces palmarès officiels sont considérés comme définitifs 60 minutes après la proclamation des résultats ; aucune réclamation n'est acceptée à l'issue de ce délai. Les palmarès sont systématiquement affichés ; il appartient à chaque club de vérifier ses résultats pendant cette période.
- » Dans le cas d'une infraction aux règles d'engagement ou de composition d'équipe, le palmarès peut être corrigé au-delà du délai de 60 minutes par le gestionnaire de la compétition.
- » Les notes et résultats affichés en utilisant l'application Direct'Gym ont un caractère indicatif et ne peuvent pas être considérés comme étant les résultats officiels d'une compétition.
- » L'utilisation de FFGym Live est obligatoire pour les compétitions à partir du niveau régional. Le résultat sera affiché sous réserve de validation par le responsable du jury.

TRANSMISSION DES RÉSULTATS PALMARÈS GAM-GAF

- » Dès la fin de la compétition, chaque gestionnaire de compétition doit assurer l'envoi des palmarès vers la Fédération par l'intermédiaire du logiciel ScoreGym.
- » En complément, il revient au responsable informatique de diffuser les palmarès officiels sous format numérique PDF à tous les acteurs (comité départemental ou régional, responsable des juges, CTS, CTF, DTG ...).



AUTORITÉS DÉCISIONNELLES

En amont de chaque compétition, l'entité organisatrice (comité départemental, comité régional, regroupement, fédération) désigne le gestionnaire de la compétition, le responsable du jury, le directeur de la compétition et le délégué fédéral.

Ils assurent les fonctions et responsabilités indiquées dans le tableau suivant :

GESTIONNAIRE DE COMPÉTITION	DIRECTEUR DE LA COMPÉTITION	RESPONSABLE DU JURY	DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL
<ul style="list-style-type: none">» Prépare la compétition» Prend et notifie les décisions réglementaires correspondantes après avis du représentant technique de la discipline	<ul style="list-style-type: none">» Gère le déroulement de la compétition	<ul style="list-style-type: none">» Responsable du jugement et du jury lors de la compétition» Collabore avec le gestionnaire de compétition pour réaliser l'organigramme des juges	<ul style="list-style-type: none">» Représente l'entité organisatrice
<ul style="list-style-type: none">» Qualifie les gymnastes/équipes» Gère les réclamations afférentes» Établit l'ordre de passage des compétiteurs» Collabore avec le responsable des juges pour réaliser l'organigramme des juges» Gère les forfaits et les pénalités consécutives» Vérifie en amont les obligations réglementaires (liste gymnastes, statut GFL, certificat médical...)» Gère les ajustements réglementaires (dérogations, repêchages, modifications de compétition d'équipe ou d'ensemble...)	<ul style="list-style-type: none">» A autorité sur le contrôle des licences et prend les décisions réglementaires» Décide de la participation des retardataires» Réalise et/ou valide les ajustements (horaires, forfaits, compositions d'équipes)» S'assure de l'affichage des palmarès et de la transmission des résultats sur le serveur fédéral» Contrôle le respect de la réglementation par les gymnastes et les entraîneurs (tenue, discipline...)	<ul style="list-style-type: none">» Valide les modifications de la note D sur réclamation» Donne les pénalités aux gymnastes et aux entraîneurs prévues par le code de pointage et le règlement technique qui ne sont pas du ressort des juges à l'agrès (tenue, musique, ordre de passage, discipline...)» Valide le palmarès pour l'annonce des résultats ainsi que les rectifications dans les 60 minutes» Gère le jury et contrôle le respect de la réglementation par les juges (tenue, discipline...)	<ul style="list-style-type: none">» Prend les décisions réglementaires pendant la compétition après avis du responsable du jury, du directeur de la compétition et du représentant technique de la discipline ou son représentant» Notifie aux clubs les décisions qui n'ont pas d'incidence sur le calcul de la note (par exemple : amendes, exclusion du plateau, application des règles GFL, composition d'équipe...)

» Dans les pages traitant de la réglementation à l'adresse des gymnastes, des entraîneurs et des juges, L'autorité décisionnelle compétente est mentionnée par l'utilisation des pictogrammes suivants :

GC

Gestionnaire de Compétition

DC

Directeur de la Compétition

RJ

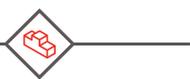
Responsable des Juges

DF

Délégué Fédéral

Afin de garantir la protection de l'intégrité physique et psychologique des pratiquants et en accord avec la charte d'éthique et de déontologie et les valeurs et chartes de la Fédération Française de Gymnastique, le directeur de la compétition et le responsable du jury peuvent interdire à un/une gymnaste de présenter un élément ou un mouvement non maîtrisé et évalué comme étant dangereux.

Par ailleurs, le directeur de la compétition et le responsable du jury peuvent exclure du plateau de compétition un entraîneur qui, par son comportement, mettrait en péril l'intégrité physique et/ou psychologique des pratiquants.

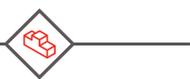


RÈGLEMENTATION À L'ADRESSE DES GYMNASTES

Ces obligations et sanctions s'appliquent pour toutes les compétitions, depuis l'échelon départemental jusqu'aux finales nationales, sauf précisions complémentaires indiquées dans cette brochure ou dans une lettre FFGym GAM ou GAF ou dans la brochure des programmes GAM ou GAF de la saison en cours.

Toutes les pénalités en points mentionnées dans le tableau ci-dessous sont à saisir dans ScoreGym en tant que Pénalité sur Total.

OBJET	OBLIGATION	MANQUEMENT	SANCTION
LICENCE	» être licencié pour la saison en cours	» fausse déclaration GC DC	» amende de 300 euros et disqualification du gymnaste GC DF
	» être en possession de sa licence (attestation ou e-licence), avec la photo	» absence de licence ou licence sans photo DC	» pénalité de 1 point en département, 2 points en inter-département ou région, 3 points en région ou regroupement, 4 points en inter-région, 5 points en finale nationale RJ
		» fausse présentation DC	» disqualification du gymnaste ou de l'équipe et traduction devant la commission disciplinaire compétente selon le niveau de la compétition DF
CERTIFICAT MÉDICAL	» pour certaines catégories, un certificat médical doit être fourni (cf. page 57)	» absence de certificat médical GC DC	» pas d'engagement ou pas de participation GC DF
DISCIPLINE	» suivre les recommandations de la direction du concours » attitude correcte vis-à-vis des juges et des responsables du déroulement » attitude correcte sur le plateau de compétition	» indiscipline caractérisée lors de la présentation DC	» 1 ^{ère} remarque : avertissement DC
		» remarques verbales ou faits et gestes déplacés DC	» 2 ^{ème} remarque : disqualification immédiate et traduction devant la commission disciplinaire compétente selon le niveau de la compétition DF
		» attitude incorrecte DC	» à disposition du directeur de compétition DC
	» retard motivé à l'arrivée DC	» retard non motivé à l'arrivée DC	» non-participation DC
» respect des installations sur les plateaux d'entraînement et de compétition	» comportement irrespectueux DC	» utilisation abusive de la magnésie DC	» 1 ^{ère} remarque : avertissement DC » 2 ^{ème} remarque : -1 pt sur le total de l'équipe ou du gymnaste en individuel RJ
	» non-respect des emplacements réservés aux effets personnels DC	» non-respect DC	
» ne pas utiliser d'appareils électroniques smartphones, tablettes, téléphones) et ne pas filmer ni photographier dans les aires d'échauffement et de compétition	» non-respect DC		
MUSIQUE	» fournir un support musical numérique par gymnaste	» musique non fournie à la date indiquée GC DC	» -0.5 pt sur le total de la gymnaste ou de l'équipe RJ
REPLAÇANT(E)	» pas de remplaçant autorisé sur le plateau	» présence d'un gymnaste non autorisé DC	» 1 ^{ère} remarque : avertissement DC
	» plateau de compétition interdit aux gymnastes avec des béquilles ou des plâtres.		» 2 ^{ème} remarque : -1 pt sur le total de l'équipe RJ
TENUE (Règles générales, prendre en compte la lettre FFGym et la brochure des programmes de la saison en cours pour des aménagements sur certaines filières)	» GAM & GAF : référence au code FIG, sauf précisions ci-dessous	» tenue non réglementaire (pour la GAM, si port de boxer il ne doit pas dépasser du short) DC RJ	» -2 pts sur le total de l'équipe ou du gymnaste en individuel RJ
	» GAM & GAF, tenue de compétition : tenue de club sans identification du pôle, du centre d'entraînement ou d'une nation, y compris la France (pas de nom de pays, pas de sigle, pas de logo et de drapeau) sauf pour les membres de l'équipe de France		
	» GAM & GAF, tenue complémentaire (survêtement, tee-shirt...)		
	» GAM & GAF : pas d'application du code FIG pour les bandages de couleur		
	» GAM & GAF : en équipe, tenue identique pour tous les gymnastes		
	» GAM : tenue de couleur libre, sauf en cas de retransmission TV (tenue claire obligatoire). Short autorisé à tous les agrès pour les 13 ans et moins		
» GAM : pas de boucles d'oreilles ni de piercing			
» GAF : le justaucorps (possible sans manches) ne doit pas être échancré au-dessus de la crête iliaque			
» GAM & GAF : pas de jambières ni d'attelle ou orthèse médicale			
» dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre chef sauf contre indication médicale attestée par un certificat médical			
PALMARÉS	» Les gymnastes doivent assister au palmarès en tenue de compétition (référence code FIG) ou en survêtement complet du club (haut et bas) » Équipe : tenue identique pour toute l'équipe	» absence ou tenue incorrecte DC	» disqualification (sauf si l'absence a été autorisée à l'avance par la direction de la compétition) DF
PUBLICITÉ	» voir page 59 de la brochure	» non conforme DC	» après avertissement, publicité cachée DC



RÈGLEMENTATION A L'ADRESSE DES ENTRAÎNEURS

Ces obligations et sanctions s'appliquent pour toutes les compétitions, depuis l'échelon départemental jusqu'aux finales nationales, sauf précisions complémentaires indiquées dans cette brochure ou dans une lettre FFGym GAM ou GAF ou dans la brochure des programmes GAM ou GAF de la saison en cours.

Toutes les pénalités en points mentionnées dans le tableau ci-dessous sont à saisir dans ScoreGym en tant que Pénalité sur Total.

OBJET	OBLIGATION	MANQUEMENT	SANCTION
LICENCE	» être licencié pour la saison en cours	» fausse déclaration GC DC	» amende de 300 euros et exclusion de l'entraîneur GC DF
	» être en possession de sa licence (attestation ou e-licence), avec la photo	» absence de licence ou licence sans photo DC	» amende 50 euros DF
		» fausse présentation DC	» exclusion de l'entraîneur et traduction devant la commission disciplinaire compétente selon le niveau de la compétition DF
DISCIPLINE POUR LES ENTRAÎNEURS	» attitude correcte vis-à-vis des juges et des responsables du déroulement	» remarques verbales ou faits et gestes déplacés RJ	» -1 pt sur le total de l'équipe et/ou du gymnaste en individuel RJ
	» attitude correcte sur le plateau de compétition	» attitude incorrecte DC	» traduction devant la commission de discipline compétente selon le niveau de la compétition DF
	» déclarer forfait auprès du gestionnaire de compétition	» forfait non signalé DC	» amende : • Équipe : 200 euros DF • Individuel : 30 euros
	» forfait équipe : contacter le gestionnaire de compétition pour l'informer de l'absence du juge (cf. lettre FFGym de la saison en cours)		» application de la sanction concernant l'absence de juge RJ
	» respecter la composition de l'équipe ou l'ensemble	» infraction GC DC	» équipe disqualifiée DF » entraîneur exclu de la compétition DF
	» respecter l'ordre de passage transmis au jury	» infraction RJ	» -1 pt sur le total de l'équipe RJ
	» respecter les horaires et assurer la discipline des gymnastes	» non-respect DC	» 1 ^{ère} remarque : avertissement DC
» ne pas utiliser d'appareils électroniques (smartphones, tablettes, téléphones) et ne pas filmer ni photographier dans les aires d'échauffement et de compétition	» non-respect DC	» 2 ^{ème} remarque : -1 pt sur le total de l'équipe ou du gymnaste en individuel RJ	
TENUE POUR LES ENTRAÎNEURS	» survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport » exigence de tenue sportive (y compris les chaussures) et décente (pas de short, de débardeur, de pantacourt, ni de claquettes) » si 2 entraîneurs, t-shirt ou polo ou veste de survêtement identique et bas de survêtement de couleur uniforme » plateau de compétition interdit aux entraîneurs avec des béquilles ou un plâtre » dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre chef sauf contre indication médicale attestée par un certificat médical	» tenue vestimentaire non réglementaire DC » entraîneur avec des béquilles ou un plâtre ou une orthèse	» changement de tenue sinon exclusion du plateau de compétition DC DF » exclusion du plateau de compétition
PRÉSENCE EN SALLES D'ÉCHAUFFEMENT ET DE COMPÉTITION	<i>Individuel</i> » 1 entraîneur pour 1 gymnaste » 2 entraîneurs au maximum pour 2 gymnastes et plus par club et atelier	» non-respect DC	» 1 ^{ère} remarque : avertissement DC
	<i>Équipe</i> » 2 entraîneurs par équipe. Un personnel médical autorisé (carte professionnelle à présenter). Changement d'entraîneurs non autorisé pendant l'échauffement ou la compétition » Présence possible d'un entraîneur de pôle en plus, se référer aux informations sur le mini site de la compétition	» non-respect DC	» 2 ^{ème} remarque : -1 pt sur le total individuel de chacun des gymnastes ou de l'équipe RJ » l'entraîneur supplémentaire est exclu DF
PUBLICITÉ	» voir page 59 de la brochure	» non conforme DC	» après avertissement, publicité cachée DC

Les réclamations avec vidéo ne sont pas acceptées.



**Demande officielle de modification de
la hauteur des Barres Asymétriques**

Compétition : _____

Date : _____ Lieu : _____

Gymnaste concernée : _____

Association : _____

Catégorie : _____

Jour et horaire de la rotation : _____

Fait à _____

Le _____

Signature :



CONVENTION PHOTOGRAPHE et Club Organisateur Local

Entre D'une part,

Le Comité Départemental de Gymnastique de la Marne

dont le siège social est situé chez Mr CHEVALIER Jean-Marc et représenté par son président Mr FROMENTIN Bruno

d'autre part,

l'Association : _____

adresse : _____

représentée par Monsieur/Madame : _____

en qualité de : _____

et d'autre part,

le/la photographe, Madame/Monsieur : _____

adresse : _____

Il a été convenu ce qui suit :

Le Comité Départemental de Gymnastique de la Marne (CD51) organise tout au long de la saison des compétitions départementales de gymnastique.

À cette occasion, le club organisateur, autorise le/la photographe à accéder aux salles d'entraînement et au plateau de compétition afin de procéder à des prises de vue des gymnastes participant à la compétition dans le cadre de leur activité sportive exclusivement (échauffement, compétition, podium) à l'exclusion de tout autre lieu comme les tribunes, les vestiaires, ...

- Le photographe s'engage :
 - ✓ à respecter le bon fonctionnement de la manifestation défini par les responsables du CD51 et du club organisateur.
 - ✓ à ne pas commercialiser les clichés réalisés lors de compétitions officielles du CD51/Club
 - ✓ à ne pas gêner l'évolution des gymnastes, ni perturber le déroulement de l'entraînement, de la compétition (l'utilisation de flashes ou de balkar est interdite).

- ✓ à ne pas effectuer de cliché des personnes qui auraient indiqué le refus de se faire photographier (lien du formulaire pour indiquer son refus dans le dossier d'accueil de la compétition concernée et dont la liste sera donnée par le Conseiller Technique Général du CD51).
 - ✓ à remettre gracieusement au CD51 et au club organisateur les clichés (libres de droits) réalisés pour un usage exclusivement interne au Club et/ou à la FFGym et ses structures déconcentrées, à l'exclusion de toute diffusion ou de vente ou de cession aux gymnastes participants.
 - ✓ à intervenir à titre gratuit
- Le CD51 et le club organisateur s'engagent à ne publier les photographies que sur leurs sites officiels, leurs réseaux sociaux et en envoi presse.

Fait à
le
(en deux exemplaires originaux)

Pour l'organisateur
Le/La Président(e)

Pour le photographe
Nom/Prénom